



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 05 – Semaine du 31 janvier au 4 février 2022

En bref

Tunisie :

- Les recettes touristiques en forte augmentation au cours du premier mois de l'année 2022
- Le déficit budgétaire se résorbe de 800 M TND entre novembre 2020 et novembre 2021
- Un retard dans la mobilisation des ressources extérieures qui inquiète la BCT
- Visite du Directeur général du Trésor français en Tunisie
- Augmentation du prix des hydrocarbures à partir du 1^{er} février
- Retard dans le versement des salaires des fonctionnaires au mois de janvier
- Trois réunions ministérielles sur les réformes structurelles pour sortir de la crise présidées par la Cheffe du gouvernement
- L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives publie un rapport de sur le déficit commercial
- Entrée en vigueur d'un timbre de 100 millimes sur les tickets de caisse
- L'Algérie et les Etats-Unis viennent en aide à la Tunisie dans sa lutte contre le Covid-19

Libye :

- Inauguration du centre d'innovation pour les services électroniques et financiers par le ministre de l'économie et du commerce
- L'OMS lance, en coopération avec la NOC, TotalEnergies, Repsol et la Fondation ENI, un programme d'achat de médicaments contre le cancer pour les enfants en Libye
- Le premier ministre Dbeiba demande à son ministre des finances de compléter et de soumettre le projet de budget 2022 au Parlement.
- Réunion de haut niveau pour accélérer le processus de réunification de la Banque Centrale de Libye
- Le ministère de l'industrie prévoit de lancer 2 000 projets en Libye

LE CHIFFRE À RETENIR

4,9 MD

Le montant du déficit budgétaire sur les 11 premiers mois de 2021 (en TND)

Tunisie

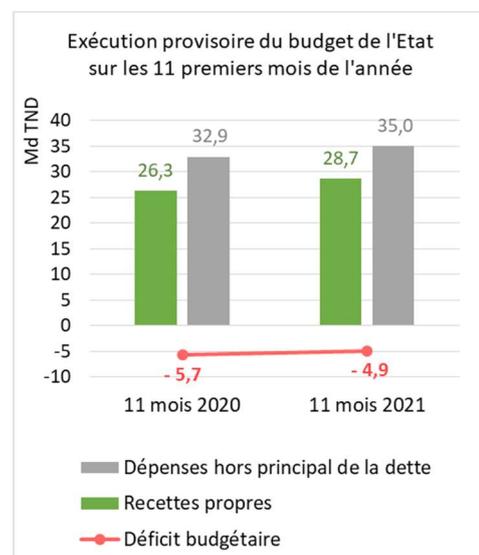
- **Les recettes touristiques en forte augmentation au cours du premier mois de l'année 2022**

Selon les indicateurs publiés par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), le montant des recettes touristiques est passé de 115,4 M TND (soit 0,35 M EUR) au cours du premier mois de l'année 2021 à 147,2 M TND (soit 0,44 M EUR) au cours du premier mois de l'année 2022, **enregistrant ainsi une augmentation de 28%**. Par ailleurs, la Tunisie mise sur une reprise du tourisme de croisière à partir de mars 2022, après une suspension de deux ans. En effet, d'après un communiqué publié le 31 décembre 2021 par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, près de 38 navires de croisière devraient accoster au port de la Goulette au cours de l'année 2022.

- **Le déficit budgétaire se résorbe de 800 M TND entre novembre 2020 et novembre 2021**

L'[exécution du budget à fin novembre 2021](#) fait état à la fois d'une **hausse des ressources propres (+9,1% en glissement annuel à 28,7 Md TND, soit 8,8 Md EUR)** et **des dépenses publiques hors principal de la dette (+6,1% en g.a. à 35 Md TND, soit 10,8 Md EUR)**. Le déficit budgétaire (dons inclus) s'est ainsi résorbé de 5,7 Md TND (1,8 Md EUR) sur les 11 premiers mois de 2020 à 4,9 Md TND (1,5 Md EUR) sur la même période de 2021. **La hausse des ressources propres** provient essentiellement des recettes de la TVA (+24,8% à 8 Md TND), tandis que les recettes non fiscales ont diminué (-2,2% à 1,6 Md TND). **Côté dépenses**, la masse salariale a continué d'augmenter (+6,5% à 18,4 Md TND, soit 53% des dépenses totales hors principal de la dette). Les dépenses d'interventions et transferts sont également en hausse (+8,7% à 6,9 Md TND), de même que les dépenses d'investissements (+6,2% à 3,1 Md TND). **Les ressources d'emprunt (pour répondre au besoin**

de financement) sur les 11 premiers mois de 2021 ont progressé de 18,3% en g.a. à 13,1 Md TND – 4 Md EUR. Il s'agit pour 48% d'emprunts domestiques et pour 52% d'emprunts extérieurs. Enfin, **l'encours de la dette fin novembre 2021 s'élevait à 102,8 Md TND (31,7 Md EUR), en augmentation de 11,9% par rapport à novembre 2020 (91,8 Md TND),** et était principalement de la dette extérieure (60%).



- **Un retard dans la mobilisation des ressources extérieures qui inquiète la BCT**

A l'issue de sa réunion du 2 février 2022, le conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a décidé de **maintenir le taux directeur inchangé à 6,25%**. Le taux moyen du marché monétaire (TMM) enregistre quant à lui une baisse pour s'établir à 6,19% en janvier 2022, plus grande diminution depuis un an (le TMM s'était maintenu à 6,25% depuis avril 2021). Par ailleurs, sur l'ensemble de l'année 2021, la hausse du déficit commercial liée à la reprise de l'activité économique n'aura finalement entraîné qu'une **très légère dégradation du déficit courant de 0,2 point de PIB pour s'établir à 6,3% du PIB** grâce à la progression des transferts de la diaspora. Dans ce contexte, le Conseil observe **une stabilité du niveau des réserves à 23,3 Md TND** ou 133 jours

d'importations au terme de l'année 2021. En revanche, le Conseil constate que **la hausse de l'inflation se poursuit** (elle s'élève à 6,6% en fin d'année 2021, contre 4,9% un an auparavant). Dans ce contexte, **le Conseil a souligné son inquiétude quant au retard de mobilisation des ressources extérieures**, nécessaires au financement du budget de l'Etat, et qui risque de pousser au financement monétaire, préjudiciable à la stabilité des prix à la consommation. Le Conseil a donc rappelé **l'importance de mettre en œuvre des réformes structurelles pour concrétiser les négociations en cours avec le FMI.**

- **Visite du Directeur général du Trésor français en Tunisie**

Le Directeur général du Trésor, Emmanuel Moulin, était en déplacement en Tunisie le 31 janvier pour faire le point, avec les ministres concernés et le gouverneur de la banque centrale, sur la situation économique et financière de la Tunisie. A l'occasion de cette rencontre avec le gouvernement, et dans le cadre des échanges réguliers entre les deux pays, le Trésor a proposé une assistance technique pour soutenir la Tunisie dans la mise en œuvre de son programme de réformes dans le cadre de l'accord avec le FMI.

- **Augmentation du prix des hydrocarbures à partir du 1^{er} février**

Un ajustement partiel des prix de vente au public sur certains produits a été mis en application le 1^{er} février 2022, après une annonce du ministère de l'industrie et du ministère du commerce. Cet ajustement est justifié, selon le gouvernement, par **la hausse importante du prix mondial du pétrole brut à 90 dollars le baril**, le plus haut niveau enregistré depuis sept ans. Cette hausse du cours du baril entraîne des besoins de financement supplémentaires pour l'Etat : « une augmentation de 1 USD du cours du baril entraîne une augmentation des besoins de financement de 140 M TND par an », selon le communiqué des ministères. Le gouvernement a rappelé que les

subventions restaient élevées compte tenu du niveau actuel des prix internationaux.

- **Retard dans le versement des salaires des fonctionnaires au mois de janvier**

Alors que la situation économique et sociale de la Tunisie se dégrade, **des retards dans le versement des salaires des employés de la fonction publique ont été constatés en janvier**. Selon de nombreux enseignants, cela fait déjà plusieurs mois que des retards de paiement inhabituels ont lieu. **Ces retards concernent en grande majorité le personnel du ministère de l'éducation**, représentant par ailleurs 1/3 de la masse salariale. Le 1^{er} février, le président Saïed s'est entretenu avec la ministre des finances, Sihem Nemsia, et la ministre du commerce, Fadila Rabhi, sur l'état des finances publiques et le fonctionnement du service financier en Tunisie, et a insisté sur la nécessité de payer les salaires dans les délais. Dans une interview radio, la ministre des finances a souligné que les salaires des prochains mois n'étaient pas menacés pour autant. Elle a également démenti les rumeurs selon lesquelles un prêt accordé à l'Etat par la Poste Tunisienne, provenant des comptes d'épargne de ses clients, aurait servi à combler la somme manquante au paiement des salaires.

- **Trois réunions ministérielles sur les réformes structurelles pour sortir de la crise présidées par la Cheffe du gouvernement**

Trois réunions ministérielles présidées par la cheffe du gouvernement, Najla Bouden, et portant sur les réformes structurelles pour sauver l'économie tunisienne ont eu lieu le 1^{er} février 2022. Selon un communiqué du gouvernement, la première réunion s'est déroulée en présence de la Banque Centrale et des ministères concernés et a porté sur l'état d'avancement de l'élaboration du programme de réformes en vue de conclure un accord avec le FMI. La seconde réunion était axée sur les procédures

relatives aux programmes d'appui financier et technique de l'Union Européenne, de l'Agence Française de Développement et de la Banque Allemande de Développement (KfW). Enfin, la dernière réunion a permis d'exposer les grandes lignes du projet du plan de relance de l'économie nationale.

- **L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives publie un rapport de sur le déficit commercial**

Alors que **le déficit commercial de la Tunisie ne cesse de se dégrader depuis 2006** (il s'élevait à 19,4 Md TND en 2019, soit 16,9% du PIB), en lien avec le fort dynamisme des importations et le faible rythme d'augmentation des exportations, l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (l'ITCEQ) a publié une [note sur le déficit commercial de la Tunisie](#) qui analyse ses composantes structurelles et cycliques et propose des mesures pour le résorber. Le rapport présente dans une première partie un aperçu de l'évolution et de l'ampleur du déficit commercial pour chaque secteur d'activité de l'économie tunisienne, permettant d'identifier les responsables de sa détérioration. Ainsi, le secteur des textiles, habillements et cuirs et celui des mines, phosphates, traditionnellement excédentaires, n'ont pas permis d'absorber **les déficits persistants d'autres secteurs tels que le secteur des énergies** (déséquilibre entre une hausse de la demande et une offre en recul) **et celui des industries mécaniques et électriques**. Selon le rapport, **les termes de l'échange et la conjoncture économique des pays partenaires** (prix et demande des biens) **constituent une part importante de l'évolution à la baisse du solde commercial**. La demande intérieure n'en explique qu'une faible partie. Le déficit ayant par ailleurs un caractère principalement structurel, l'ITCEQ recommande d'élaborer une stratégie de **restructuration du secteur exportateur tunisien basée sur la compétitivité hors-prix** (innovation, design, délais de livraison, etc.) et sur la spécialisation des entreprises. La réduction des barrières

règlementaires et le développement des activités de commerce avec d'autres marchés, comme l'Afrique Subsaharienne, sont également des pistes à suivre pour résorber le déficit commercial. En ce qui concerne les importations, et afin de ralentir leur rythme d'évolution, il semble important **de booster l'appareil productif et stimuler l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales**.

- **Entrée en vigueur d'un timbre de 100 millimes sur les tickets de caisse**

Depuis le 1^{er} février 2022, un nouveau timbre fiscal de 100 millimes est imposé sur chaque ticket de caisse délivré lors d'achats en grande surface, en galerie marchande, en centre commercial ou en magasin franchisé, et ce quel que soit le montant des achats. Cette mesure est appliquée en vertu de l'article 54 de la loi de finances 2022. Les entreprises concernées sont ainsi dans l'obligation de payer les frais de cette taxe fiscale selon le nouvel article 135 bis du code des droits d'enregistrement.

- **L'Algérie et les Etats-Unis viennent en aide à la Tunisie dans sa lutte contre le Covid-19**

Le 27 janvier 2022, la Tunisie a réceptionné **un don d'un million de doses de vaccins de la part de l'Algérie** qui devrait par ailleurs prochainement lui faire parvenir un don de 300 000 litres d'oxygène. Le 28 janvier, c'est **un don américain de 310 000 doses de vaccins et d'équipements médicaux** qui a été reçu. Depuis le début de la pandémie en mars 2020, les Etats-Unis auraient fourni plus de 2,8 millions de doses de vaccins et apporté un soutien financier d'environ 46 M USD à la Tunisie, selon un communiqué de l'ambassade américaine à Tunis. Le couvre-feu à 22h imposé le 13 janvier 2022 est toujours en vigueur, mais le ministre de la santé, Ali Mrabet, s'attend à ce que le pic de propagation de la cinquième vague se termine aux alentours du 13 février. Par ailleurs 5 735 859 tunisiens ont reçu deux doses du vaccin au 1^{er} février 2022, soit presque la moitié de la population.

Libye

- **Inauguration du centre d'innovation pour les services électroniques et financiers par le ministre de l'économie et du commerce**

Le ministre de l'économie et du commerce, **Mohammed Al-Hawij**, a inauguré le centre d'innovation pour les services électroniques et financiers à Tripoli, en présence de l'ambassadrice de France en Libye, Béatrice Le Fraper du Hellen. Le directeur général du Conseil de développement économique et social, des représentants de banques commerciales, des diplomates et des hommes d'affaires étaient également présents lors de cette inauguration. Ce centre d'innovation regroupe des unités de formation et de recherche relatives au codage des cartes bancaires ainsi qu'au traitement de données et de l'information.

- **L'OMS lance, en coopération avec la NOC, TotalEnergies, Repsol et la Fondation ENI, un programme d'achat de médicaments contre le cancer pour les enfants en Libye**

D'après un communiqué de presse publié le 27 janvier 2022 par TotalEnergies, la mission de l'Organisation Mondiale de la Santé en Libye, en coopération avec la National Oil Corporation (NOC), a lancé un programme visant à réduire la mortalité due au cancer chez les enfants en Libye. TotalEnergies, Repsol et la Fondation ENI financeront entièrement ce programme à hauteur de 5,4 M USD, soit 1,8 M USD par entreprise. Ce programme va permettre de prodiguer un traitement à près de 700 enfants au sein de six hôpitaux libyen. En plus des médicaments essentiels, ce programme vise à fournir des équipements destinés aux unités de cancérologie ainsi que des formations pour le personnel des hôpitaux bénéficiaires.

- **Le premier ministre Dbeiba demande à son ministre des finances de compléter et de soumettre le projet de budget 2022 au Parlement**

Lors d'une réunion à Tripoli le 29 janvier, **A. Dbeiba**, a insisté auprès de son ministre des finances sur la nécessité de finaliser le budget 2022 sur la base des observations de la chambre des représentants et de le soumettre à celle-ci pour adopter la loi de finance. Auparavant, le premier Ministre avait donné pour directive de publier les détails des projets centraux et locaux, notamment concernant les montants financiers qui leur sont alloués lors du budget 2022 dans le cadre d'une politique de transparence.

- **Réunion de haut niveau pour accélérer le processus de réunification de la Banque centrale de Libye**

Le 20 janvier, la Banque Centrale de Libye annonçait le début du processus d'unification lors d'une réunion entre le gouverneur Al-Kabir avec son adjoint Ali Al-Hibri, en précisant que le processus se déroulerait en quatre étapes qui mèneraient à un système d'exploitation moderne et conforme aux normes mondiales. Un communiqué de la Banque centrale de Libye précisé qu'une rencontre a eu lieu le 30 janvier à Tripoli entre le gouverneur Al-Siddiq Al-Kabir, le Premier ministre A. Dbeibah, le chef du Haut Conseil d'État Khalid Al-Mishri, et le premier vice-président du Parlement Fawzi Al-Nuwairi. **Cette réunion avait pour but de superviser l'avancée du processus de réunification de la banque centrale du pays.** En plus de réitérer leur soutien à l'unification de la banque centrale, les dirigeants ont également réalisé un point sur le contexte financier et économique du pays.

- **Le ministère de l'industrie prévoit de lancer 2 000 projets en Libye**

Suite à une réunion entre le sous-secrétaire à la production et aux zones industrielles, Mustafa Al-Samou, et le consul général de Turquie à Misurata, Gurkan Gurmericliler, **le ministère de l'Industrie et des Mines a dévoilé mardi un programme visant à soutenir la transition d'une activité de consommation à une activité de production dans le pays via 2 000 projets industriels toutes régions libyennes confondues.** Le communiqué évoque un dialogue autour de l'expérience turque dans le domaine du développement des petites et moyennes industries et les moyens d'en tirer profit dans le cadre du nouveau programme du ministère.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international